

VACCINATION ANTIGRIPPALE

COUVERTURE VACCINALE 2011/2012 et ACTUALITES 2012/2013

Le Groupe d'Expertise et d'Information sur la Grippe (GEIG) présente les résultats du baromètre KANTAR HEALTH sur la couverture vaccinale de l'hiver 2011/2012, une couverture vaccinale qui enregistre une nette baisse sur tous les segments de la population et notamment celui des personnes considérées comme à risque.

Le GEIG souhaite remobiliser d'urgence les professionnels de santé et les personnes concernées sur l'intérêt avéré d'une vaccination contre la grippe à renouveler chaque année.

- **Un taux de couverture vaccinale 2011/2012 en forte baisse, en-dessous de l'objectif de 75% fixé par l'OMS et la Loi de Santé Publique**
 - **Seulement 62% des personnes âgées de 65 ans et plus vaccinées**

Le taux de couverture vaccinale des personnes âgées de 65 ans et plus a chuté de **9 points** en 2 ans !

Alors que chaque hiver, la grippe saisonnière touche de 2 à 7 millions de personnes en France et entraîne une mortalité et une surmortalité induite de plusieurs milliers de cas, la couverture vaccinale contre la grippe saisonnière demeure nettement inférieure aux objectifs de santé publique : un taux de vaccination très insuffisant est observé chez des sujets dits « à risque de grippe grave » que sont les personnes âgées de 65 ans et plus ou les sujets de tout âge fragilisés par une affection chronique (maladie cardiaque, pulmonaire, métabolique, immunologique, cancéreuse).

Selon l'étude KantarHealth¹ réalisée pour le GEIG, le taux de vaccination a baissé cet hiver par rapport aux hivers 2009/2010 et 2008/2009. En effet, seulement **23 % des Français (de 15 ans et plus) se sont fait vacciner** en 2011/2012 contre la grippe saisonnière, contre 26% en 2009/2010 ou 2008/2009.

Parmi les **sujets à risque, seuls 49% se sont fait vacciner cet hiver !**

¹ Etude menée en mars et avril 2012 auprès de 4717 personnes représentatives de la population française âgée de 15 ans et plus,

Par rapport à 2009/2010, le taux de couverture vaccinale a diminué de 9% pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, passant de 71% à **62%** cet hiver. Cette baisse **concerne plus particulièrement les 70-74 ans (-12%)** et les **65-69 ans (-10%)**.

D'une manière générale, l'ensemble des personnes à risque s'est moins fait vacciner cette année, puisque le taux de couverture vaccinale de cette population a **chuté de 26% entre l'hiver 2009/2010 et l'hiver 2011/2012**.

Ainsi, on observe une diminution du taux de couverture vaccinale de **15% chez les personnes souffrant de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) tous âges confondus**, de **6% chez celles souffrant d'une Affection Longue Durée (ALD)** et de **3% chez les asthmatiques**.

64% des individus qui ont reçu le bon se sont fait vacciner contre 50% de l'ensemble de la population à risque.

Enfin, notons que parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus, les patients **atteints de BPCO ou d'une ALD** et les asthmatiques, respectivement 90%, 50% et 30% confirment avoir reçu un bon de prise en charge.

C'est la population ayant reçu le bon qui enregistre le taux de vaccination le plus élevé.

Autre **indicateur** qui révèle une démobilisation face à la vaccination contre la grippe : le comportement des professionnels de santé. **Seul un professionnel de santé sur 4 déclare s'être fait vacciner au cours de l'hiver dernier**.

- **Gratuité du vaccin, problèmes de santé, et conseil du professionnel de santé, principaux moteurs de la vaccination antigrippale**

Parmi les personnes vaccinées, 63% déclarent avoir été motivées par la **gratuité du vaccin**, et **55%** par souci de **leur santé** (43% du fait de leur âge et 22% en raison d'une santé fragile). **46% disent avoir été incitées par les conseils d'un professionnel de santé**, essentiellement leur médecin (42%).

Il est néanmoins intéressant de noter que 27% ont voulu avant tout se vacciner pour protéger leur entourage et 15% expliquent qu'elles ont déjà eu la grippe et ne veulent pas l'attraper à nouveau.

Enfin, **pour 36% d'entre elles, « la grippe est une maladie grave »**.

Près d'1 personne non vaccinée sur 4 ne se fait pas vacciner par crainte des effets secondaires du vaccin.

A l'inverse, celles qui refusent de se faire vacciner n'ont « pas **envie de le faire tous les ans** » (25%) ou se trouvent **trop jeunes** (24% vs 15% en 2009/2010).

Cette année, 2 nouveaux freins à la vaccination ont été rapportés : la crainte des **effets secondaires** citée par **23%** des non vaccinés et **l'absence d'incitation de la part des professionnels de santé** (médecin, pharmacien, infirmière) citée par **15% des non vaccinés**.

- **Actualités 2012/2013 : Composition du vaccin et intérêt de la multi-vaccination**
 - **Une composition du vaccin revue chaque année**

Chaque année en février, les virologues des centres collaborateurs de référence pour la grippe sont réunis par l'OMS pour définir les 3 souches de virus grippaux recommandés pour la fabrication du vaccin destiné aux pays de l'hémisphère nord. Ce choix est guidé par l'analyse de la situation épidémiologique de la grippe observée depuis l'automne.

Pour la saison 2012-2013, les experts ont recommandé les souches suivantes :

A/California/7/2009 (H1N1), inchangée
A/Victoria/361/2011 (H3N2), nouveau
B/Wisconsin/1/2010, nouveau

- **L'importance d'une nouvelle vaccination chaque année**

Face à la démobilisation des Français vis-à-vis du vaccin antigrippal, le GEIG insiste sur l'importance d'une **vaccination à renouveler chaque année**.

En effet, le cumul de mémoire immunitaire produit par cette vaccination annuelle permet **de renforcer d'année en année** la défense contre les virus circulants saisonniers.

Le GEIG rappelle que la vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée chaque année pour les personnes âgées de 65 ans et plus, pour les personnes fragilisées par certaines affections de longue durée (ALD) ainsi que pour celles souffrant d'asthme ou de BPCO.

Les recommandations vaccinales de la saison 2012/2013 ont été récemment actualisées.
(Cf annexe 2)

Contact presse GEIG :

Laurence de la Touche – 01 49 24 58 43 – l.delatouche@thedesk.fr

Annexe 1 – Principaux résultats de l'enquête Kantar-Health sur la couverture vaccinale contre la grippe.

ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE

Base : Tous les répondants

Stable autour de 20% dans les années 1990, le taux de vaccination contre la grippe saisonnière a augmenté progressivement de 2000 à 2006, pour se stabiliser à 26% jusqu'en 2010. Cet hiver ce taux est inférieur de 3 points.



KANTAR-HEALTH

Q.1 Depuis septembre 2011, vous êtes-vous personnellement fait vacciner contre la grippe par un vaccin injectable ?

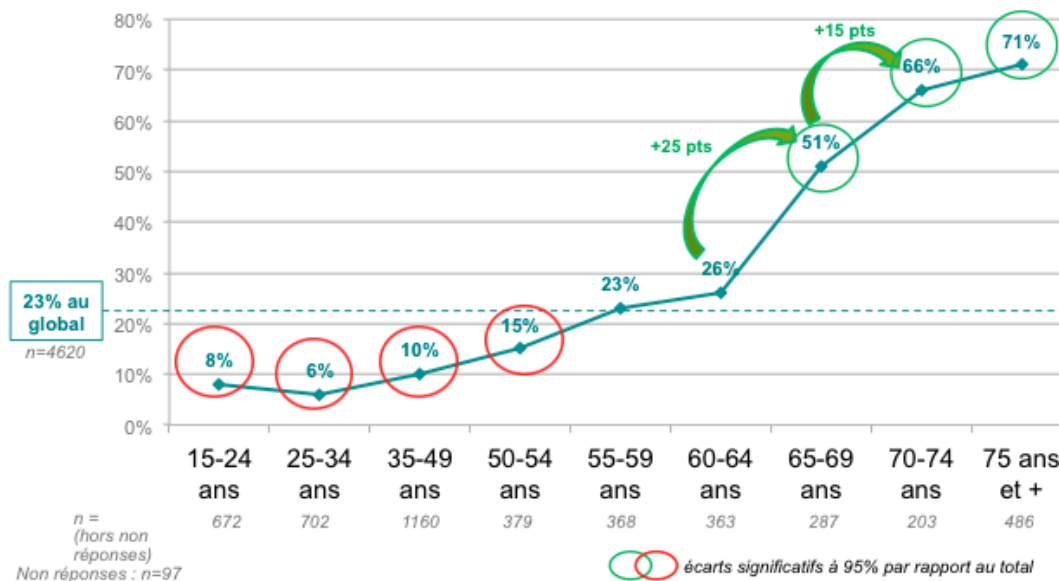
| 18

COUVERTURE VACCINALE HIVER 2011/2012

Base : Tous les répondants, hors non réponses (n=4620)

SELON L'ÂGE

A partir de 65 ans, le taux de couverture vaccinale augmente de façon importante (+ 25 points entre les 60-64 ans et les 65-69 ans)



KANTAR-HEALTH

Q.1 Depuis septembre 2011, vous êtes-vous personnellement fait vacciner contre la grippe par un vaccin injectable ?

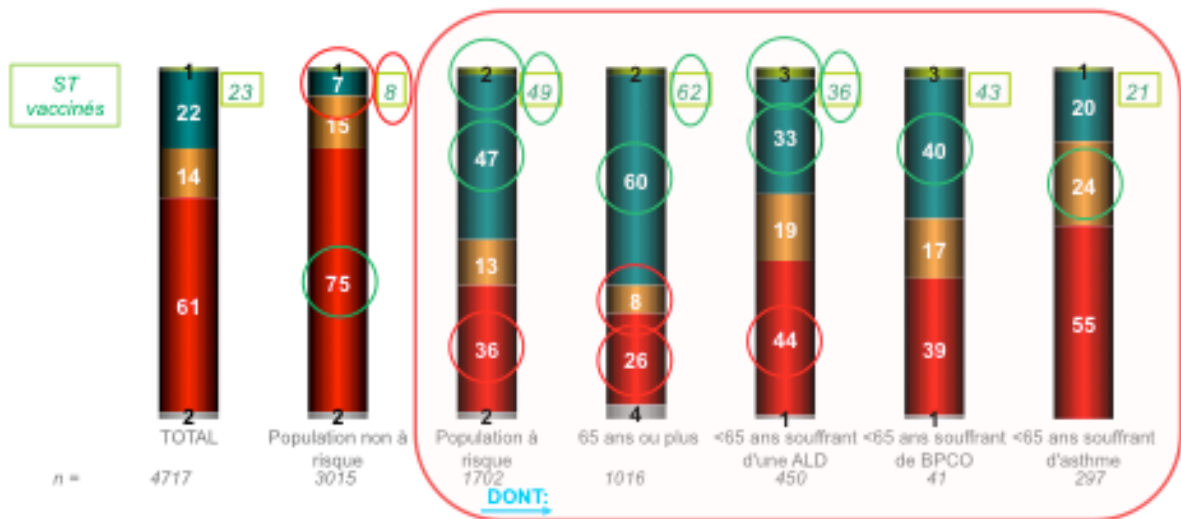
| 24

SUIVI DE LA VACCINATION - HIVER 2011/2012

Base : Tous les répondants (n=4717)

POPULATION NON À RISQUE / POPULATIONS À RISQUE

A noter : un taux de couverture vaccinale relativement faible chez les moins de 65 ans souffrant d'asthme.



■ Non précisé

■ Non, et je ne me suis JAMAIS fait vacciner contre la grippe

■ Non, mais je m'étais DÉJÀ fait vacciner contre la grippe dans le passé → En orange - Abandonnistes

■ Oui, et je m'étais DÉJÀ fait vacciner une ou plusieurs fois contre la grippe

■ Oui et c'était la première fois que je me faisais vacciner contre la grippe

KANTAR HEALTH

Q.1 Depuis septembre 2011, vous êtes-vous personnellement fait vacciner contre la grippe par un vaccin injectable ?

32

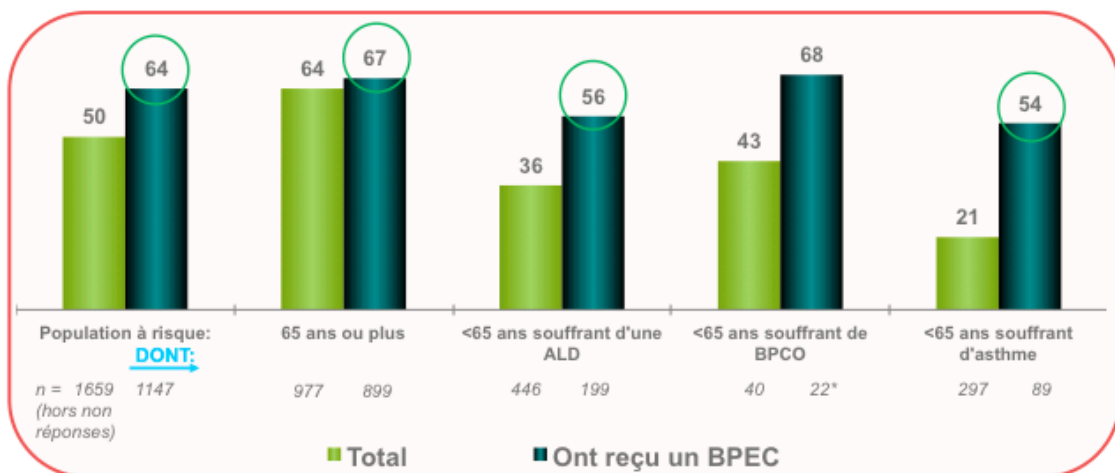
ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE

Base : Répondants à risque, hors non réponses

TOTAL VS. AYANT REÇU UN BON DE PRISE EN CHARGE

FOCUS SUR LA POPULATION À RISQUE

Le taux de vaccination parmi les individus ayant reçu un bon de prise en charge est toujours plus élevé qu'au sein de l'ensemble, notamment pour les moins de 65 ans asthmatiques ou souffrant d'une ALD



Non réponse pour le total « population à risque »: 43

*Attention: base faible

KANTAR HEALTH

Q.1 Depuis septembre 2011, vous êtes-vous personnellement fait vacciner contre la grippe par un vaccin injectable ?

34

Annexe 2

Recommandations vaccinales 2012/2013

Ces recommandations sont basées sur les avis du Haut Conseil de santé publique du [23 avril 2010](#), du [25 juin 2010](#), du [24 septembre 2010](#), du [29 décembre 2010](#), du [17 décembre 2010](#), du [13 juillet 2011](#), du [21 octobre 2011](#) et du [16 février 2012](#).

2.1. Recommandation générale

- Personnes âgées de 65 ans et plus.

2.2. Recommandations particulières

2.2.1. Personnes, y compris les enfants à partir de l'âge de 6 mois et les femmes enceintes*, atteintes d'une des pathologies suivantes :

- Affections broncho pulmonaires chroniques répondant aux critères de l'ALD 14 (asthme et bronchopneumopathie chronique obstructive ou BPCO) ;
- Insuffisances respiratoires chroniques obstructives ou restrictives quelle que soit la cause, y compris les maladies neuromusculaires à risque de décompensation respiratoire, les malformations des voies aériennes supérieures ou inférieures, les malformations pulmonaires ou les malformations de la cage thoracique ;
- Maladies respiratoires chroniques ne remplissant pas les critères de l'ALD mais susceptibles d'être aggravées ou décompensées par une affection grippale, dont asthme, bronchite chronique, bronchiectasies, hyper-réactivité bronchique ;
- Dysplasie broncho-pulmonaire (traitée au cours des six mois précédents par ventilation mécanique, oxygénothérapie prolongée ou traitement médicamenteux continu par corticoïdes, bronchodilatateurs ou diurétiques) ;
- Mucoviscidose ;
- Cardiopathies congénitales cyanogènes ou avec une hypertension artérielle pulmonaire ou une insuffisance cardiaque ;
- Insuffisances cardiaques graves ;
- Valvulopathies graves ;
- Troubles du rythme graves justifiant un traitement au long cours ;
- Maladies des coronaires ;
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral ;
- Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie, poliomyélite, myasthénie, maladie de Charcot) ;
- Paraplégie et tétraplégie avec atteinte diaphragmatique ;
- Néphropathies chroniques graves ;
- Syndromes néphrotiques ;
- Drépanocytoses, homozygotes et doubles hétérozygotes S/C, thalassodrépanocytose ;
- Diabète de type 1 et de type 2 ;
- Déficit immunitaire primitif ou acquis (pathologies oncologiques et hématologiques, transplantation d'organe et de cellules souches hématopoïétiques, déficits immunitaires héréditaires, maladies inflammatoires ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur), excepté les personnes qui reçoivent un traitement régulier par immunoglobulines, sujets infectés par le VIH quels que soient leur âge et leur statut immunovirologique ;

- **Nouveau !** Femmes enceintes sans facteur de risque spécifique (dès le premier trimestre de grossesse)² ;
- **Nouveau !** Personnes obèses (indice de masse corporel supérieur ou égal à 40)¹.

2.2.2. Personnes séjournant dans un établissement ou service de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement, quel que soit leur âge.

2.2.3. Entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave ainsi définis : prématurés, notamment ceux porteurs de séquelles à type de broncho dysplasie (traitée au cours des six mois précédents par ventilation mécanique, oxygénothérapie prolongée ou traitement médicamenteux continu par corticoïdes, bronchodilatateurs ou diurétiques) et enfants atteints de cardiopathie congénitale, de déficit immunitaire congénital, de pathologie pulmonaire, neurologique ou neuromusculaire ou d'une affection de longue durée.

2.2.4. Pour les femmes sans facteur de risque spécifique qui accouchent durant la période de circulation virale, et dont l'enfant présente des facteurs de risque, une vaccination est recommandée et devrait être pratiquée à la maternité.

2.3. Risques professionnels

- Professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des sujets à risque de grippe sévère ;
- Personnel navigant des bateaux de croisière et des avions et personnel de l'industrie des voyages accompagnant les groupes de voyageurs (guides).

Les recommandations concernant la vaccination contre la grippe saisonnière peuvent évoluer en fonction de données épidémiologiques et ainsi faire l'objet de recommandations actualisées non incluses dans le calendrier vaccinal.

² [Avis du 16 février 2012](#), publié le 10 avril 2012